

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 14 Janvier 1896

NOUVELLES LOCALES

A l'occasion de la nouvelle année, M. le Consul de France a adressé les télégrammes ci-après à Leurs Altesses Sérénissimes :

Monaco, 1^{er} janvier 1896.

Consul de France, Monaco
 à S. A. S. le Prince de Monaco, Paris

Les membres de la Colonie française, réunis au Vice-Consulat de France, ont l'honneur d'adresser à Votre Altesse Sérénissime et à Son Altesse Madame la Princesse Alice, les très respectueux hommages de leur gratitude et de leurs vœux.

GLAIZE.

Consul de France, Monaco

à S. A. le Prince Héritaire de Monaco, Constantine

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Altesse Sérénissime les respectueux hommages et les vœux de la Colonie française de Monaco.

M. le Comte de Lamotte d'Allogny, Chambellan du Prince, a répondu :

Marchais, 3 janvier 1896, 3 h. 20.

Au Consul de France, Monaco.

Le Prince et la Princesse, très touchés des vœux de la Colonie française, me chargent de le remercier en l'assurant de leur bienveillant intérêt.

Le Prince Héritaire me prie aussi de vous remercier de vos souhaits personnels auxquels il est toujours très sensible.

M. Glaize, Consul de France, nous communique la dépêche qu'il a adressée le 1^{er} de ce mois, à M. Félix Faure, et la réponse de M. Berthelot :

Monaco, 1^{er} janvier 1896.

Consul de France, Monaco,
 à Monsieur le Président de la République, Paris

Les Français, réunis au Vice-Consulat de France à l'occasion de la nouvelle année, ont l'honneur d'adresser à Monsieur le Président de la République, l'hommage de leur très profond respect et de leurs sentiments très dévoués.

GLAIZE.

Paris, le 4 janvier 1896.

Monsieur Glaize, Consul de France, Monaco.

Monsieur,

Le Président de la République a été très sensible aux vœux qu'à l'occasion de la nouvelle année vous lui avez adressés au nom de la Colonie française de Monaco.

Monsieur le Président me prie de vous remercier de votre attention, et vous charge d'être auprès de la Colonie française l'interprète de ses vifs remerciements.

Recevez, Monsieur, les assurances de ma considération distinguée.

H. BERTHELOT.

Les obsèques de Marcellin Gibert et Jean-Baptiste Raymond, les malheureuses victimes de l'accident du 6 janvier que nous avons relaté mardi, ont eu lieu jeudi dans la Principauté, sur la demande de l'Administration des Douanes.

La cérémonie a été des plus dignes. M. l'abbé Mercier, curé de Sainte-Dévote, avait spontanément décidé que le service funèbre serait aussi solennel que possible; de son côté, l'Administration des pompes funèbres, avec un louable désin-

téressement, avait fourni son matériel de seconde classe.

S. Exc. le Gouverneur Général et toutes les autorités civiles et militaires de la Principauté étaient présents, ainsi que M. le Directeur et le haut personnel et les officiers des Douanes des Alpes-Maritimes, des détachements de douaniers, venus des villes voisines, des députations des gardes d'honneur, des carabiniers, des sergents de ville, des sapeurs-pompiers, etc.

Au cimetière, M. Amé, directeur des Douanes, et M. Glaize, Consul de France, ont prononcé quelques mots d'adieu qui ont profondément ému l'assistance.

Jeudi dernier, 9 janvier, est morte, à Menton, M^{me} la baronne Imberty, née Modestine Fabre, veuve du baron Imberty, ancien Gouverneur Général de la Principauté. M^{me} la baronne Imberty était âgée de 80 ans. Ses obsèques ont eu lieu samedi, à 10 heures du matin, en la Cathédrale de Monaco. Le char funèbre, traîné à quatre chevaux, venant de Menton, était recouvert de couronnes.

Le Prince était représenté à la cérémonie funèbre par M. le L^{ieutenant}-Colonel de Castro, Son aide de camp, qui occupait un fauteuil à la droite du chœur. S. Exc. M. Olivier Ritt et tous les fonctionnaires, M. le Président de Lattre et les membres du Tribunal Supérieur, M. le Colonel de Sainte-Croix et les officiers des gardes, des carabiniers et des pompiers, M. le Ch^{ef} Rebufat, capitaine du port, M. le Directeur de la Police, etc., etc., étaient présents.

Les cordons du poêle étaient tenus par M. de Lattre, président du Tribunal Supérieur, le Colonel de Sainte-Croix, M. Dugué de Mac Carthy, Secrétaire Général du Gouvernement, et M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco. Le deuil était conduit par M. Théodore Uberty, mari de la petite-fille de la baronne.

La nef et le chœur de la Cathédrale étaient tendus de longues draperies noires, semées de larmes d'argent, surmontées d'écussons aux armoiries de la défunte. M^{me} Ramin officiait, entouré du clergé de la Cathédrale.

Au cimetière, le corps a été déposé dans le tombeau où repose depuis le 25 juillet 1874 feu le baron Imberty.

C'est ici, pour nous, l'occasion de rappeler ce que fut celui dont la compagne vient de quitter ce monde au milieu de tant de témoignages d'estime et de considération.

Edouard Imberty naquit à Menton le 6 décembre 1806, d'une famille établie dans le pays vers 1540. Après de fortes études à Nice, il débuta au barreau de cette ville et fut successivement Administrateur de l'Hôtel-Dieu de Menton, juge au Tribunal Supérieur de Monaco, puis Président du même Tribunal. C'est dans ce poste que s'affirme le dévouement de M. Edouard Imberty à la dynastie des Grimaldi. Arrêté dans le mouvement insurrectionnel de Menton en 1854, il fut conduit à Nice par les troupes sardes et emprisonné. Rendu à la liberté, son premier devoir fut

de se rendre à Villefranche où le Prince Charles III, alors Prince Héritaire, était retenu prisonnier dans la forteresse, et de se mettre à ses ordres.

Son Altesse Sérénissime n'oublia pas cette marque de fidélité. Appelé en 1855 au poste de Gouverneur Général par intérim, en remplacement du Ch^{ef} Antoine Bellando, démissionnaire, M. Edouard Imberty reçut du Prince Charles III, en 1857, le titre de Baron, et fut nommé en 1858, Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles, qui venait d'être créé.

Le baron Imberty mourut à l'âge de 68 ans, le 20 juillet 1874, après quarante ans de bons et loyaux services envers nos Souverains.

Le *Figaro* a, la semaine dernière, annoncé la mort de M. Joseph-Marie-Julien Duvergier, Directeur honoraire des Affaires Civiles au Ministère de la Justice.

M. Duvergier avait été nommé par le Prince Charles III, le 18 janvier 1833, Président du Tribunal Supérieur de Monaco, et plus tard Vice-Président du Conseil d'Etat. M. Duvergier succédait à M. le Ch^{ef} Alauzet, décédé.

Les journaux niçois enregistrent le don de cent francs fait par la Société des Bains de Mer de Monaco à la 49^e Société de Secours Mutuels des employés du chemin de fer P.-L.-M. de la gare de Nice.

Par décision de M. le Conseiller d'Etat, directeur général des Douanes, M. Carles, sous-lieutenant des Douanes à Monaco, est promu sur place au grade de lieutenant.

M. Maurice Lefèvre a obtenu, vendredi et samedi, au Palais des Beaux-Arts, un succès de bon aloi, dans sa Causerie sur les *Chansons du Pavé*. M^{me} Mily-Meyer et M. Guyon, les charmants interprètes de ces chansons, ont remporté, comme lui, de chaleureux applaudissements.

C'est à la Bodinière que ces auditions originales ont pris naissance, elles y ont acquis de suite les sympathies du public parisien. L'élégant auditoire du Palais des Beaux-Arts les a accueillies avec la même faveur, et le conférencier comme les artistes ont été très fêtés.

La représentation de samedi soir n'a été qu'une longue et sincère ovation faite aux excellents interprètes des *Huguenots* et à l'orchestre de Monte Carlo.

L'opéra de Meyerbeer devant être donné encore ce soir et jeudi, nous satisfaisons au désir exprimé par plusieurs de nos lecteurs, en donnant ici un rapide résumé de la pièce, dont Scribe et Emile Deschamps ont fait un épisode imaginaire et des plus émouvants de la Saint-Barthélemy.

Un jeune calviniste, Raoul de Nangis, est reçu à la cour de France, alors en Touraine. Les galants seigneurs de la cour des Valois l'accueillent gaiement dans leur festin. Raoul est accompagné d'un serviteur, Marcel, vieux soldat, dont les chants rudes contrastent avec les habitudes efféminées des courtisans.

Raoul aime une inconnue, entrevue seulement, mais il ignore être aimé d'elle. Tout à coup, deux femmes entrent chez Nevers, son amphitryon, et l'une d'elles est la beauté qu'il a remarquée. Sa fureur est au comble et les assistants le plaisantent quand un page apporte pour lui un message aimable, un rendez-vous, donné par une femme, où il devra se rendre les yeux couverts d'un bandeau. Il craint un guet-apens, mais accepte bravement.

Cette aventure le conduit auprès de Marguerite de Valois, femme de Henri de Béarn qui devint plus tard Henri IV, après avoir échappé au massacre de la Saint-Barthélemy en embrassant le catholicisme. Là, mis en présence de la princesse, Raoul est informé qu'il a eu le bonheur de plaire à M^{lle} Valentine de Saint-Bris, fille d'honneur de Marguerite, et que celle-ci désire, en lui donnant sa main, cimenter l'alliance des protestants et des catholiques. Valentine est amenée et il la reconnaît pour celle vue chez Nevers. Il repousse avec éclat l'union proposée. Le seigneur de Saint-Bris, offensé de ce refus public, le provoque en duel. La rencontre a lieu aux Prê-aux-Clercs, mais le duel n'a pas lieu, empêché par une ronde et par Marguerite que Valentine a prévenue. Dans une entrevue avec Valentine, Raoul apprend que celle qu'il aime et qu'il a refusée par un injuste soupçon était allée chez Nevers, son fiancé, pour le prier de renoncer à sa main, parce qu'elle était éprise d'un autre. Cet autre est Raoul, que cet aveu rend fou de bonheur. Mais il est trop tard et Valentine, sur l'ordre de son père, épouse Nevers; nous assistons à son départ après la bénédiction nuptiale.

Nous sommes ensuite transporté chez Nevers où Raoul pénètre auprès de Valentine qui lui avoue son amour. Un grand bruit se fait entendre. C'est Saint-Bris qui a réuni les chefs catholiques et vient préparer le massacre du 24 août 1572. Nevers refuse de prendre part à ce qu'il considère comme un assassinat. Saint-Bris le retient prisonnier dans ses appartements. Valentine, en proie à la terreur, conjure Raoul de rester près d'elle. Soudain, des rumeurs éclatent, des arquebusades, des cris se font entendre, le massacre commence, Raoul se dégage des étreintes de Valentine et, sautant par une fenêtre, s'élance au secours de ses frères.

Dernier épisode : Nous retrouvons Valentine, Raoul et Marcel, réfugiés dans un temple. Marcel apprend à son maître et à Valentine la mort de Nevers, égorgé alors qu'il venait de lui sauver la vie en l'arrachant des mains des bourreaux.

Valentine est donc libre, mais tous trois vont mourir. Raoul et elle demandent à Marcel de se constituer pasteur pour les unir devant Dieu. Pour ce faire, Valentine abjure le catholicisme, à peine sont-ils mariés que la foule hurlante les découvre, force les grilles du temple et tous les trois tombent sous les balles des énergumènes.

Meyerbeer a écrit sur ce thème une partition qui est considérée comme un véritable chef-d'œuvre où le pathétique et la grâce, la passion tendre et la fureur forment les plus habiles contrastes. Les deux premiers actes ne sont guère que l'introduction de la puissante action qui se prépare, mais les trois derniers comportent un crescendo des mieux calculés. Après les romances tendres de Raoul et de Marguerite, la scène du duel, le *rataplan*, le couvre-feu, nous préparent aux graves événements qui vont se produire dont la scène de la conjuration et de la bénédiction des poignards donne une poignante idée. Les masses chorales et instrumentales s'y réunissent avec art pour produire un des plus beaux effets qui existent au théâtre.

MM. Duc, Vinche, Fournets, Stamler, dans les rôles de Raoul, Marcel, Saint-Bris et Nevers, ainsi que M^{mes} Litvinne et Bréjean-Gravière dans ceux de Valentine et de Marguerite ont mérité les bravos enthousiastes des spectateurs. La voix vibrante et étendue de M. Duc, la basse profonde

de M. Vinche, ont fait merveille. MM. Fournets et Stamler ont tenu leurs rôles avec talent. M^{me} Litvinne, douée d'une fort belle voix qu'elle conduit avec art, est une Valentine très dramatique, M^{me} Bréjean-Gravière est charmante sous les traits de Marguerite de Valois. Nous ne parlons pas de son chant, elle est connue à Monte Carlo et y est toujours applaudie chaleureusement.

L'orchestre, sous la direction de M. Jehin, atteint la perfection, les chœurs sont excellents et les décors signés Poinot ont été généralement admirés.

A partir du 21 courant, date approximative de l'ouverture de l'Exposition de peinture et de sculpture, les concerts auront lieu quotidiennement à 2 heures, dans le *hall* du palais des Beaux-Arts.

La salle du Casino demeurera affectée aux représentations théâtrales et aux concerts classiques du jeudi. Y seront donnés également les concerts internationaux du dimanche.

L'Administration compte donner à ces séances artistiques une importance justifiant la faveur dont elles jouissent auprès des dilettanti du littoral.

On lit dans le *Monde Élegant* du 12 janvier :

Notre correspondant de Paris nous a adressé, vendredi, la dépêche suivante :

La répétition générale de *Mirka* s'achève à cinq heures et demie au milieu d'un tonnerre d'applaudissements. Le succès a été immense. Trois cents personnes étaient présentes, parmi lesquelles tous les membres de la grande critique. Dès son entrée en scène, M^{me} Patti a été acclamée. A partir de la danse bohémienne, délicieusement dansée par M. Albert Lambert et M^{me} Patti, le succès se dessine magnifique. Le rideau a dû être relevé deux fois après le premier acte. Au deuxième acte, le ballet a soulevé des acclamations. M^{me} Patti a dû trisser sa romance. L'assistance a fait revenir les artistes quatre fois en scène. M^{me} Patti a embrassé dans la coulisse le compositeur André Pollonais qui reçoit des félicitations unanimes. Il ne reste plus une place pour la représentation qui doit avoir lieu demain en matinée.

Ajoutons que M. et M^{me} Patti-Nicolini doivent arriver demain à Monte Carlo, pour se mettre à la disposition de M. Gunsbourg. On sait que la Patti chantera sur le théâtre du Casino : *La Traviata*, *Il Barbiere*, *Rigoletto* et enfin qu'elle mimera *Mirka l'Enchanteresse*.

Nous apprenons que M^{me} Patti a télégraphié, hier, à M^{lle} Queenie Baird, à Beaulieu, qu'elle compte absolument sur elle pour jouer *Mirka* à Monte Carlo. M^{lle} Baird a répondu qu'elle acceptait.

Le Tribunal Supérieur, dans son audience correctionnelle du 10 janvier courant, a condamné, pour mendicité, les nommés François-Marius Lamanda, 37 ans, journalier, sans domicile, 6 jours de prison; Louis Pélissier, matelot, 35 ans, sans domicile, 6 jours de prison, et Emile Peyre, 57 ans, journalier, sans domicile, un mois d'emprisonnement (Peyre s'était, en outre, rendu coupable d'infraction à un arrêté d'expulsion).

A l'occasion des Courses de Nice qui ont lieu les 16, 19, 21 et 23 janvier à 1 h 30, la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée a organisé, depuis hier, un service de trains spéciaux de toutes classes permettant de se rendre à l'Hippodrome du Var, situé à cinq minutes de la station de Saint-Laurent-du-Var. Un nouvel escalier menant au pesage, débouche au pont même du Var.

Trains à l'aller : Départs de Nice, depuis midi 25, jusqu'à 1 h. 30 soir. Trajet en 10 minutes pour Saint-Laurent-du-Var.

Trains au retour : Départs de Saint-Laurent-du-Var, aussitôt après la fin des courses, jusqu'à 4 h. 40 soir.

Un train spécial pour Cannes part de Saint-Laurent-du-Var à 3 h. 55 soir, desservant toutes les gares jusqu'à Cannes,

Jeudi 16 janvier 1896, à 2 h. 1/4 de l'après-midi

8^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. LÉON JEHIN

Avec le concours de M^{me} CONNEAU, cantatrice

<i>Symphonie en ut mineur</i>	Beethoven.
A. Allegro con brio — B. Andante con moto. C. Allegro, allegro maestoso.	
ENTR'ACTE DE DIX MINUTES	
<i>Le Roi d'Ys</i> , ouverture.....	Lalo.
<i>Repentir</i> (œuvre posthume).....	Gounod.
M ^{me} CONNEAU.	
Scène d'Amour de <i>Tristan et Yseult</i>	R. Wagner.
Transcription pour orchestre par M. SEIDL. (1 ^{er} audition).	
Couplets de Charmion de la <i>Nuit de Cléopâtre</i>	Massé.
M ^{me} CONNEAU.	
<i>Capriccio Espagnol</i>	Rimski Korsakow.

L'entrée de la Salle des Concerts est absolument interdite pendant l'exécution des morceaux.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mercredi 8 Janvier

La Poule d'Essai a été partagée entre MM. Nocca, Etienne et Poizat.

Le *Prix des Anémones* a été gagné par MM. le comte Trauttmansdorff et de Neiva, 8 sur 8; M. Robinson, troisième.

La Poule Réglementaire a été partagée entre MM. Roberts et Sergueyeff.

Vendredi 10 Janvier

La Poule d'Essai a été gagnée par M. Asti Cesare
Le *Prix des Amaryllis* a été gagné par MM. le comte Cioleck et Roberts, 5 sur 5; M. Lindes, 4 sur 5, troisième.
La Poule Réglementaire a été gagnée par M. Duperron.
Les autres Poulés ont été gagnées par MM. J. Grasselli et le comte Trauttmansdorff.

Lundi 13 janvier

La Poule d'Essai a été gagnée par MM. R. Gourgaud et le comte Voss.

Le *Prix des Géraniums* a été gagné par MM. Galfon et Roberts, 15 sur 15; M. Mainetto Ghido, 14 sur 15, troisième.

Programme des Concours tri-hebdomadaires

PREMIÈRE SÉRIE

Mercredi 15 janvier : *Prix des Narcisses* (handicap libre), 500 francs.

Vendredi 17 janvier : *Prix des Tubéreuses* (handicap), 500 francs.

Concours préparatoires les 20, 22, 24, 28, 29 et 31 janvier.

Grands Concours internationaux les 1^{er}, 3, 5, 6, 8 et 10 février 1896.

Voici les particularités astronomiques les plus remarquables de l'année qui commence :

Il y aura quatre éclipses dont deux de soleil et deux de lune : une seule sera visible pour nous, l'éclipse partielle de lune du 28 février prochain.

La première, éclipse annulaire du soleil, aura lieu le 13 février et ne sera visible que de l'Océan Atlantique méridional; sa ligne centrale tombe tout entière dans l'Océan.

La deuxième, éclipse partielle de lune, sera visible en partie chez nous et se produira le 28 février, à 5 heures et demie du soir. Le spectacle sera fort intéressant, car le cône d'ombre se projettera sur près des neuf dixièmes de la surface lunaire.

La troisième, éclipse totale de soleil, aura lieu le 9 août et ne sera visible en totalité que dans le nord de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande et de la Sibérie.

Dès à présent, des savants, des amateurs se préparent à partir pour la Norvège, afin d'assister à ce remarquable phénomène.

Dans le nord-est de la France et la Belgique, on pourra voir la fin de l'éclipse.

Nous pourrions à peine observer la quatrième, éclipse partielle de lune, le 23 août; on en verra que la pénombre, l'entrée dans l'ombre ne devant se produire qu'une demi-heure après le coucher de la lune.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Villeneuve-Loubet. — Le marquis de Panisse, propriétaire du château de Villeneuve-Loubet, fait procéder à la reconstitution de son castel historique et cette reconstitution est à peu près terminée.

Le parc qui entoure la demeure a été également remis en bon état et orné de plantations nouvelles.

Ce château fut habité par François I^{er} à l'époque célèbre des démêlés du roi de France avec Charles-Quint, et, à Nice, eut lieu une entrevue mémorable entre les deux grands souverains.

Courses de Nice

PREMIÈRE JOURNÉE. — LUNDI 13 JANVIER

Un temps à souhait a favorisé cette première épreuve. Beaucoup de monde. On a généralement admiré les nouveaux aménagements des tribunes et du pesage. Voici les résultats :

PRIX MASSÉNA (course de haies, 3,000 francs). — 1^{er} *Saint-Vigor*, 2^e *Fastuca*.

PRIX DE MONTE CARLO (grande course de haies-handicap, 20,000 francs, distance 3,000 mètres environ). — 1^{er} *Virgile II*, 2^e *Cassio*, 3^e *Antraguet*.

PRIX DE CARABAGEL (steeple-chase à réclamer). — 1^{er} *Arana*, 2^e *Bicyclette*.

DEUXIÈME JOUR, JEUDI 16 JANVIER

Prix du Conseil Municipal (course de haies, à réclamer). — 3,000 francs.

Grand prix de Monaco (steeple-chase, handicap). — 25,000 francs.

Prix des Alpes-Maritimes (course de haies, handicap). — 4,000 francs.

TROISIÈME JOUR, DIMANCHE 19 JANVIER

Prix du Conseil général (course de haies, handicap à réclamer). — 3,000 francs.

Prix de S. A. S. le Prince de Monaco (steeple-chase). — 10,000 francs et un objet d'art.

Prix Béthune (course de haies) — 10,000 francs.

QUATRIÈME JOUR, MARDI 21 JANVIER

Prix du Chemin de fer (steeple-chase à réclamer). — 3,000 francs.

Grand prix de la ville Nice (steeple-chase, handicap libre). — 20,000 francs. — Engagements le lundi 20 janvier, chez M. Blondin, à Nice.

Prix de Menton (course de haies). — 4,000 francs. — Engagements le 14 janvier, chez M. Blondin, à Nice.

CINQUIÈME JOUR, JEUDI 23 JANVIER

Prix de Cannes (steeple-chase, à réclamer). — 3,000 francs. — Engagements le 21 janvier, chez M. Blondin, à Nice.

Prix de la Société (course de haie, handicap libre). — 10,000 francs. — Engagements le 14 janvier, chez M. Blondin, à Nice.

Prix du Var (steeple-chase). — 4,000 francs. — Engagements le 14 janvier, chez M. Blondin, à Nice.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Cette semaine tout Paris s'est occupé surtout de ce qui se passait dans les couloirs des juges d'instruction. Dans les cercles, dans les salons, dans les salles de rédaction, on ne parlait que de chantages, de corruptions et de honte. On est surpris de voir la durée du prestige apparent dont jouissent tant de gens dont la vie est factice et dont la bourse ne se remplit qu'à l'aide des pires expédients. Ce n'est pas d'aujourd'hui d'ailleurs que date l'exploitation des jeunes millionnaires. Shakespeare nous rappelle que Timon d'Athènes avait été traité comme un simple « Petit sucrier », qu'il avait vécu entouré d'une bande de parasites Hélènes qui s'étaient empressés de l'abandonner quand il leur eut tout donné. Le parasitisme, depuis ces temps reculés, a pris des formes moins naïves, on ne se contente plus de courtisannies et de bassesses comme au temps des splendeurs de la Grèce ; aujourd'hui l'art de tirer de l'argent a fait des progrès et se pratique avec un mécanisme plus compliqué. L'intimidation, le chantage, le trafic des influences, tout est mis en œuvre par les aventuriers modernes, et l'un d'eux qui vient d'être arrêté s'était même permis de battre monnaie avec l'influence qu'il prétendait avoir sur l'ambassadeur de Russie à Paris. Il est fâcheux qu'il n'y ait pas un Shakespeare pour écrire la comédie qu'inspirait de telles mœurs ou que Victorien Sardou ne veuille pas donner un pendant à *Rabagas*.

Ce qu'il y a de consolant, c'est que l'existence dorée de ces *Rastaquouères* ne dure qu'un temps. On voit toujours des fantoches brillants se promener à travers un certain monde spécial ; mais comme me disait un jour Alexandre Dumas fils, l'éclat de ces météores est éphémère ; leur triomphe ne paraît long que par ce qu'on ne les regarde pas

assez longtemps ; la justice finit toujours par avoir raison, et ces statues d'argile sont brisées facilement. Il suffit d'un morceau de papier sur lequel un magistrat appose une signature.

×

Heureusement à côté des chevaliers d'industrie qui déshonorent le journalisme et la littérature, il y a des hommes de talent qui vivent dans la misère et meurent dans la gloire. Cette semaine, au sommet de la montagne Sainte-Geneviève, s'est éteint un des poètes les plus originaux de notre temps, M. Paul Verlaine.

Il publia ses premiers vers à vingt et un ans et donna ensuite à d'assez longs intervalles, des volumes qui étonnèrent par la singularité des rythmes et par des bizarreries cherchées, mais qui plurent aux lettrés par leur émotion, l'originalité de la pensée et l'imprévu de la forme. Buveur débauché, réduit à l'hôpital, il eut de profonds repentirs, fit une retraite à la Chartreuse de Montreuil-sur-Mer. Il est mort en parfait chrétien, entouré de ses amis qui lui avaient été toujours fidèles, de François Coppée, d'Edmond Lepelletier, de Mallarmé et du docteur Parisot. Il restera quelques-unes de ses pièces de vers dans les anthologies du XIX^e siècle et son nom figurera dans l'histoire de notre littérature.

×

Le lendemain du jour où l'on conduisait à sa dernière demeure le poète Verlaine, une des physionomies les plus curieuses du monde littéraire se mariait en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, et la société la plus choisie assistait à cette solennité. Josephin Péladan qui s'est titré *Sâr* de son autorité privée est né à Nîmes, il y a trente-huit ans. De taille moyenne, bien proportionné dans ses formes élégantes et robustes, le *sâr* a plutôt l'air d'un classique que d'un romantique, d'un grec que d'un babylonien. Malgré ses excentricités et ses tentatives mystagogiques, c'est un infatigable travailleur et un poète. C'est un de ceux qui connaissent le mieux l'histoire de la peinture et qui apprécient le mieux la musique. Il est grand admirateur du génie de Wagner et du *Leit-motive*. Il a enfin trouvé la fée charmante de grâce, de beauté et de fortune qui sera sa Viviane sur la terre.

×

Le froid redouble à Paris, la température est descendue à 8 degrés au-dessous de zéro, et tout fait prévoir que l'hiver de 1896 ne sera guère moins rigoureux que celui de 1895. De toutes parts, on s'apprête à gagner les rives ensoleillées du midi. Le littoral méditerranéen aura, du reste, cette année, tout un parterre de souverains et de princes royaux. L'impératrice douairière de Russie arrivera vers le 20 de ce mois, à La Turbie ; elle séjournera à la villa des Terrasses jusqu'au moment du couronnement du czar Nicolas II, qui doit avoir lieu dans le courant du mois de mai. Nous ne doutons pas que S. A. I. ne soit aussi ravie de son séjour au Cap d'Ail que le Czarewitch, qui vient de commander au prince Galitzine un travail sur la côte méditerranéenne. Une correspondance de Copenhague nous informe que le roi et la reine de Danemark auraient l'intention de se rendre à La Turbie, auprès de l'impératrice douairière de Russie. M. Félix Faure ira également à Nice, comme nous l'avons annoncé, et profitera de ce voyage pour aller saluer les hôtes impériaux et royaux de la villa des Terrasses. Il est probable qu'il s'arrêtera à Toulon pour rendre visite aux convalescents de Madagascar, et à Marseille où lui sera donné un grand banquet.

×

L'événement mondain le plus remarqué de la semaine a été le déjeuner offert par le duc d'Aumale, au château de Chantilly, en l'honneur de la princesse Mathilde et de sa nièce la princesse Lœtitia, duchesse d'Aoste, la plus jeune des princesses douairières, puisqu'elle n'a que vingt-neuf ans, cinq ans de plus que sa belle-fille, la princesse Hélène d'Orléans.

La duchesse d'Aoste est la cousine du duc d'Aumale. Elle descend comme lui en ligne directe de l'impératrice Marie-Thérèse. Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, que le duc d'Aumale se montre courtois envers une princesse Bonaparte. Avant de faire visiter ses précieuses collections à la princesse Mathilde, il était allé à Naples, il y a quelques années, rendre une visite courtoise à la veuve de Napoléon III, qui avait été très touchée de cette démarche et avait constaté que le duc d'Aumale était le véritable type du gentilhomme français.

×

Le carnaval sera très gai à Paris, si des événements imprévus ne surviennent pas. Le premier bal masqué de l'Opéra a été très brillant. Dans la grande salle de bal, un orchestre de cent cinquante musiciens ; à l'avant-foyer, un petit orchestre mondain ; dans la *loggia*, une société musicale de quatre-vingts exécutants. Vers une heure du

matin, grande bataille de fleurs ; on se serait cru à Nice ou à Monaco. On annonce également que le bœuf gras va renaître avec son cortège de déesses peu vêtues et de mousquetaires empanachés. Plus de quarante mille francs sont déjà souscrits pour la résurrection de cette fête populaire, et tous les spécialistes se sont mis l'esprit à la torture pour créer des chars plus ou moins symboliques. Ce sera très beau, s'il faut en croire le Conseil municipal qui a voté une subvention de vingt-cinq mille francs et les marchands de *confetti* qui préparent déjà leurs munitions. Il faut ajouter que cette exhumation d'un vieil usage a déjà des adversaires qui trouvent qu'au lieu de rétablir le mardi-gras, on aurait dû chercher à supprimer la mi-carême. Mais ce sont là propos de boulevardiers grincheux qui n'aiment pas à être troublés dans leurs habitudes et le suffrage universel, s'il était consulté, leur donnerait tort. Le peuple de Paris éprouve un vif besoin de se distraire, ne serait-ce que pour oublier ce qu'on lit chaque matin dans les journaux.

DANGEAU.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Le cabinet de M^e Suffren Reymond, avocat, est transféré à la villa de Millo, même maison que le Consulat de France, à la Condamine.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

D'un acte sous signatures privées en date à Nice du quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-seize, il résulte que :

La Société en commandite simple formée à la date du vingt-sept mai dernier, entre M. KAISER et un commanditaire dénommé audit acte, ayant pour objet l'exploitation de l'*Hôtel de Londres*, à Monte Carlo, et dont le siège social était à Monte Carlo audit *Hôtel de Londres*, se trouve dissoute à partir dudit jour quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-seize, et que M. KAISER est seul propriétaire du fonds social.

Pour extrait :
KAISER.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur Jean ARTUSIO sont invités à se rendre dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le 29 janvier courant, à 2 heures de l'après-midi, pour assister à la reddition de compte du syndic définitif et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur Joseph LENZI sont invités à se rendre dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le 29 janvier courant, à 3 heures de l'après-midi, pour assister à la reddition de compte du syndic définitif et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

Etude de M^e L. VALENTIN, Notaire
sise à Monaco, rue du Tribunal n^o 2.

ADMINISTRATION DES DOMAINES DE S. A. S. LE PRINCE

UTILITÉ PUBLIQUE

Extrait publié en conformité des articles 19, 22 et 24 de l'Ordonnance du 22 mai 1858, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco, les vingt et un et vingt-six décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, enregistré : L'Administration des Domaines de S. A. S. le Prince, représentée par son receveur, M. Antoine LOMBARD, Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles, demeurant et domicilié à Monaco.

A acquis de : 1^o M. Félix de SIGALDI, Inspecteur des télégraphes, chevalier de la Légion d'Honneur, demeurant à Nice ; 2^o M. Henri-Emile KLEIN, employé à la Compagnie Parisienne du Gaz, et M^{me} Elvire-Adèle LAFOREST de MINOTTY, son épouse, demeurant ensemble à Paris ; 3^o M. Louis-Adolphe TACUSSEL, rédacteur au Ministère de l'Intérieur, et M^{me} Marie-Amélie-Antoinette LAFOREST de MINOTTY, son épouse, demeurant ensemble à Paris ; 4^o M. le vicomte Albert-Charles-Edouard-Jean-Marie de LUSERNA, de RORENGO, de CAMPIGLIONE, pro-

propriétaire rentier, et M^{me} Berthe-Marie-Léocadie LAFOREST de MINOTTY, son épouse, demeurant ensemble à Arressieux (Savoie); 5^e M. Jules-Joseph SIOLI, architecte, et M^{me} Marie-Delphine de SIGALDI, son épouse, demeurant ensemble à Nice, M^{me} SIOLI, veuve en premières noces de M. Lucien-Jules DEFER; 6^e M^{lle} Antoinette-Honorine LAFOREST de MINOTTY, propriétaire, demeurant à Monaco; 7^e et M. Edmond-Charles-Edouard LAFOREST de MINOTTY, comptable, et M^{me} Henriette-Léonie MULLER, son épouse, demeurant ensemble à Paris; le droit de passage en tunnel dans le tréfonds de la propriété que les hoirs Laforest de Minotty possèdent à Monaco, quartier de Larvotto, pour l'établissement d'une route; ladite propriété fait partie du n° 198 de la section E du cadastre et la partie à occuper dans le tréfonds par la route est d'une superficie approximative de soixante-six mètres carrés.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix de huit cents francs.

Les personnes ayant sur l'immeuble susdésigné des privilèges, hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales sont invitées à les faire inscrire, dans la quinzaine de la transcription, au bureau des hypothèques de Monaco, où le contrat sus relaté va être immédiatement transcrit.

Quant aux personnes qui auraient à exercer quelques actions ou droits réels sur cet immeuble, elles devront produire leurs réclamations à l'Administration dans le délai de dix jours, sous peine d'être déchues de tous droits.

Pour Extrait : L. VALENTIN.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

AVIS

Suivant acte reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le 21 novembre 1891, enregistré, M. Augustin CARDANI, propriétaire et entrepreneur de peinture, demeurant à Monaco, a remis à M. Jean-Joseph CARDANI, son fils, aussi entrepreneur de peinture à Monaco, le fonds de commerce de peintre et décorateur en bâtiments qu'il faisait valoir à Monaco, dans un chalet situé rue Grimaldi, n° 32.

La présente insertion est faite pour tels effets que de droit.

L. VALENTIN.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

VENTE VOLONTAIRE

Le lundi dix février mil huit cent quatre-vingt-seize, en l'étude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco, rue du Tribunal, n° 2, et par le ministère dudit M^e Valentin, il sera procédé à la vente volontaire par adjudication des immeubles ci-après :

1^o Une maison située à Monaco, quartier de la Colle ou des Révoires, appelée **Chalet Marie-Louise**, avec jardin, le tout d'une superficie approximative de trois cent soixante-cinq mètres carrés.

Sur la mise à prix de **20,000** francs.

2^o Et du **premier étage d'une maison** située à Monaco, rue des Fours, n° 7.

Sur la mise à prix de **3,600** francs.

On adjugera même sur une seule enchère.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e Valentin, notaire.

Etude de M^e L. VALENTIN, notaire à Monaco
rue du Tribunal, 2

VENTE VOLONTAIRE

Le vendredi sept février mil huit cent quatre-vingt-seize, à deux heures du soir, en l'étude et par le ministère de M^e VALENTIN, notaire à Monaco, rue du Tribunal, n° 2, il sera procédé à la vente volontaire par adjudication de la

VILLA MARIE

sise à Monaco, dans la Condamine, à l'angle de la rue Grimaldi et de la rue des Monégghetti, élevée sur sous sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage, entourée d'un parterre avec petite construction par derrière au nord, et un puits dans le parterre donnant sur la rue Grimaldi.

Mise à prix..... **25,000 fr.**

Pour tous renseignements, s'adresser audit M^e VALENTIN, notaire.

Etude de M^e A. BLANC, notaire et défenseur à Monaco
39, rue Grimaldi, Condamine

A VENDRE

aux enchères publiques et volontaires, à Monaco, en l'étude de M^e BLANC, notaire, le samedi dix-huit janvier mil huit cent quatre-vingt-seize, à onze heures du matin, Une villa, dénommée villa Dryade, située à Monte Carlo, entre les rues Bel-Respiro et Belle-Vue, ayant

deux entrées, l'une sur l'escalier reliant ces deux rues et l'autre sur la rue Belle-Vue, et consistant dans une construction genre chalet norvégien, élevée sur sous-sol et rez-de-chaussée, d'un étage et mansardes, avec jardin, le tout clos de murs, d'une superficie de trois cent soixante-quinze mètres dix centimètres.

Exposition plein midi, vue splendide.

Entrée en jouissance immédiate.

Mise à prix : **soixante-mille francs.**

L'adjudicataire sera tenu de prendre en sus de son prix, pour la somme de six mille cent cinquante-quatre francs montant de leur estimation, les divers objets mobiliers, meubles meublants décrits en un inventaire annexé au cahier des charges dressé par M^e BLANC.

Consignation pour enchérir : **dix mille francs.**

Pour tous renseignements, s'adresser en l'étude de M^e BLANC, notaire.

Etude de M^e A. BLANC, notaire et défenseur à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un acte passé devant M^e BLANC, notaire à Monaco, les vingt-six et vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, enregistré, madame Elise-Cécile LAVIGNE, propriétaire-rentière, demeurant à Monaco, veuve de monsieur Charles-Joseph ROUDERON; et monsieur Jules-Adolphe MAHIEU, propriétaire-rentier, et madame Sophie-Théodorine ROUDERON, son épouse, demeurant aussi à Monaco, ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M^e Blanc, notaire, ont vendu à madame la comtesse Anna UXKULL, veuve de monsieur le comte Charles REHBINDER, propriétaire-rentière, domiciliée à Pallal (Russie), résidant actuellement à Monte-Carlo, un lot de terrain, situé à Monte Carlo, au quartier du Ténao, porté au plan cadastral sous le numéro 215, partie de la Section E, touchant au nord, monsieur Maurel et madame Philip; ; au midi, la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M.; à l'est, les vendeurs; et à l'ouest, madame la comtesse Rehbinder.

Cette vente a été faite moyennant le prix de dix-neuf mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf francs soixante centimes.

Une expédition de cet acte transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le vingt et un décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, v° 48, n° 11, a été déposée aujourd'hui même au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur l'immeuble ci-dessus désigné, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales qu'elles doivent requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour à peine d'être déchues de tous droits sur ledit lot de terrain.

Monaco, le quatorze janvier mil huit cent quatre-vingt-seize.

Dûment enregistré.

Pour extrait conforme,
A. BLANC.

AVIS DE MESSE

Madame veuve JOSEPH AUREGLIA et famille ont l'honneur de prier leurs parents, amis et connaissances de vouloir bien assister à la messe anniversaire qui sera célébrée, à la Cathédrale de Monaco, jeudi 16 du courant, à 10 heures, pour le repos de l'âme de

Monsieur Joseph AUREGLIA

Madame veuve BLOT et ses enfants, remercient leurs parents, amis et toutes les personnes qui ont pris part à leur douleur et qui ont bien voulu assister aux funérailles de

Monsieur Eugène BLOT

Monsieur MATHIEU prévient le public qu'il ne reconnaîtra aucune dette contractée par sa femme, MARIE MATHIEU, ayant quitté le domicile conjugal depuis le 28 décembre dernier.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 6 au 12 janvier 1896

NICE, yacht à voiles, Florence, angl., c. Swain,	passagers.
CANNES, b. Reine-des-Anges, fr., c. Gandillet,	sable.
ID. b. Indus, fr., c. Dalbéra,	id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. Ville-de-Marseille, fr., c. Bellone,	id.

Départs du 6 au 12 janvier

NICE, yacht à vap. Eros, fr., c. Dejoie,	passagers.
ID. yacht à voiles Florence, angl., c. Swain,	id.
CANNES, b. Reine-des-Anges, fr., c. Gandillet,	sur lest.
ID. b. Indus, fr., c. Dalbéra,	id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Monte Carlo, fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. Ville-de-Marseille, fr., c. Bellone,	id.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

APPAREILS A GAZ

MAISON SCAGLIA

7, Rue de la Turbie, Condamine

FOURNEAUX à GAZ et APPAREILS pour ÉCLAIRAGE et CHAUFFAGE

VENTE et LOCATION à des PRIX TRÈS MODÉRÉS

AMEUBLEMENT FRANÇAIS

Meubles en tous genres

SOMMIERS, GLACES, FAUTEUILS, CANAPÉS, etc.

VENTE A CRÉDIT

PASSERON fils, représentant, 8, rue Caroline, Monaco

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

Imprimerie de Monaco — 1896

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Janvier	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	6	768.2	767.8	768.1	768.5	768.1	13.2	13.1	12.5	10.8				9.5	79
7	768.2	767.7	766.8	766.7	765.7	9.2	11.2	10.5	9.2	8.6	71	id.	Beau		
8	763.2	762.2	760.8	758.8	754.6	10.2	12.5	11.5	10.1	9.7	75	S E faible	id.		
9	754.2	754.9	756.3	757.8	759.2	7.9	7.2	6.2	5.5	4.1	58	S E violent	Beau, nuageux		
10	760.8	760.2	761.2	761.8	762.3	5.2	6.8	6.2	5.8	5.6	55	id.	id.		
11	762.8	762.8	762.7	763.5	763.4	7.2	8.3	8.5	7.9	6.5	78	S E faible	Couvert		
12	760.8	760.2	759.6	759.6	759.2	8.2	10.2	10.1	7.9	6.1	76	id.	Beau, quelques nuages		
DATES						6	7	8	9	10	11	12			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima	11.3	11.2	12.5	11.2	7.2	9.2	10.5		
						Minima	8.6	7.9	7.8	3.8	4.2	4.9	6.2	Pluie tombée: 0 ^{mm}	